

## **ENJEU SÉCURITÉ - (Encore et toujours) Les attaques et homicides à l'arme blanche**

### ***1 - Que faire ? La « prévention » a échoué. Devons-nous adopter un arsenal répressif beaucoup plus ferme et alourdir les peines ? Si oui, lesquelles ?***

L'actuel code pénal contient tout ce qu'il faut pour réprimer efficacement les attaques au couteau. Mais, comme toutes les infractions graves effrayant ou exaspérant les Français... homicides... gros trafics de drogue, on ne l'applique pas ; à présent, les peines en pareil cas infligées par les magistrats sont insignifiantes, voire fictives.

Rappel : l'article 222-13 (encore amendé l'an passé, donc tout frais) dispose que l'agression avec arme blanche est passible de trois ans de prison et 45 000€ d'amende. Diverses circonstances aggravantes (en réunion... visage dissimulé, etc.) peuvent alourdir la peine à cinq ans de prison et 75 000€ d'amende. Or ces peines ne sont jamais infligées aux coupables : laxisme... pas de places en prison... Croyance dans le bobard gauchiste de "la prison, école du crime". Au fond, adhésion fervente à la culture de l'excuse.

« Je modifierai rapidement le Code de l'éducation : dans les établissements, tout port d'arme blanche devra donner lieu à un passage systématique en conseil de discipline et à un signalement au procureur via l'article 40. On ne doit rien laisser passer », a récemment déclaré la ministre de l'Éducation nationale, **Elisabeth Borne**. Elle dit aussi régulièrement « échanger » avec les ministres de l'Intérieur et de la Justice à ce sujet.

### ***2- Ces propositions vous paraissent-elles suffisantes ?***

Pur déclaratif, l'intéressée n'ayant ni l'intention ; moins encore, les moyens d'appliquer ne fut-ce que le dixième de ce qu'elle édicte. Les agresseurs au couteau sont d'usage issus de quartiers ou cités hors-contrôle ; directement, ou par clans ou fratries, ils sont captifs de logiques de bandes. Donc, sortir de "leur" cité, les met en danger dans les transports en commun et dans le système scolaire, que fréquentent aussi des lascars d'autres bandes. Les agressions s'opèrent d'usage sous capuche ou cagoule, dans des lieux où souvent, les caméras de vidéosurveillance sont détruites. En prime, un personnel scolaire adepte du "pas de vague", assez pauvre en héros impavides (Crainte de finir comme Samuel Paty...) et susceptible d'intimidation ; parfois, de corruption : souhaitons bonne chance à la ministre.

### ***3 - Si cela semble a priori choquant, ne serait-ce pas la seule solution pour assurer la sécurité des élèves ainsi que du personnel éducatif correctement ?***

La France étant - encore - un État de droit, appliquer le code pénal ne devrait pas susciter des états d'âme angoissés. La justice est la clé de voute de la société ; soit sa loi s'applique, soit c'est celle de la jungle.

### ***4 - Qu'est-ce qui explique selon vous l'extrême banalité de ces attaques ? Avons-nous passé un cap anthropologique ?***

Enfantin : un enivrant sentiment d'impunité... Vos copains, "grands frères" ou caïds sortent du tribunal, les mains dans les poches, après des crimes bien pires (braquages... gros trafics de stupéfiants...) que de suriner un condisciple... Vous habitez des quartiers où la police ne vient jamais ou presque... Divers gauchistes - parlementaires, médiatiques ou autres - hur-

lent sur tous les tons que vous êtes les nouveaux "damnés de la Terre", de misérables victimes de l'exclusion et du racisme...

**5 - Avons-nous connaissance de chiffres et de statistiques sur le nombre d'attaques à l'arme blanche, ainsi que sur le profil des auteurs ? Si non, qu'est-ce qui justifie cette absence de données ? Une volonté de cacher la réalité ou la difficulté à recenser les cas ?**

Visant plus à noyer le poisson qu'à informer le citoyen, les données mensuelles *InterStats* du ministère de l'Intérieur proviennent d'un tableau interminable, série statistique entamée en 2016, comptant fin 2024 13 057 lignes sur 11 colonnes : 143 627 cellules contenant chacune une donnée ("victime") ou un chiffre ("16"), pour 2016 par exemple.

Or, par rapport à l'antérieur et antédiluvien "État 4001", (conçu au début de la décennie 1970) ce nouveau tableau évolutif marque une inquiétante régression. De fait, "l'État 4001" comptait 107 index, les six premiers consacrés à divers types d'homicides. Les voici :

01	Règlements de compte entre malfaiteurs
02	Homicides pour voler et à l'occasion de vols
03	Homicides pour d'autres motifs
04	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols
05	Tentatives homicides pour d'autres motifs
06	Coups et blessures volontaires suivis de mort

Notons que rien n'y figurait sur l'instrument du crime (arme à feu, poignard, arme par destination, etc.). L'État 4001, permet de dire (index 01) combien de truands se sont entretués, disons, dans les Vosges. Point final. Or dans la présente série statistique du ministère de l'Intérieur, initiée 44 ans plus tard, nul détail : un être asexué est tué, acte illicite commis on ne sait comment ni précisément où - le niveau de précision ayant régressé du département à la région - point final.

Si le ministre ou le président veut la réalité des chiffres, il demande aux deux directions générales (Police nationale et gendarmerie) de les remonter de la base, à un moment précis. Ceci fait, le chiffrage résultant est traité comme secret d'État ; mille précautions sont prises pour le cacher même aux directions et cabinets - sauf exceptions. Preuve que le gouvernement - celui-ci, les précédents, tout comme - vivent dans la terreur d'une telle révélation.

Exemple, le gouvernement avoue "600 cambriolages par jour", chiffre déjà mauvais, pieusement repris par les journalistes asservis. Or en fait, on peut retrouver le vrai comptage, partant de données que l'Intérieur enterre, mais figurant dans d'abscons et kilométriques tableaux Excel : 1 400 cambriolages par jour en réalité, presque un par minute. On a déjà publié ça dans *Atlantico* ; aussi le chiffrage vrai des coups et blessures volontaires hors-famille ; là aussi, des résultats exécrables et qui s'aggravent d'année en année.

Peut-être accèderons-nous un jour à des données permettant un décompte réaliste des blessures et homicides par arme blanche ; mais pour l'instant, leur occultation est féroce. Attendez. ■